

Le 16 juillet 2025

Commission Permanente de la Région Normandie

Mardi 15 juillet 2025, Caen - La commission permanente de la Région Normandie, sous la présidence de Sophie Gaugain, 1^{ère} Vice-Présidente de la Région, a examiné plus de 250 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Un montant total de subventions de 144 529 €, au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »**, dont 50 000 € à la société Pain et fils pour la construction d'un bâtiment commercial de 6 800 m² à usage de magasin, atelier et stockage à Falaise (14), dont 2 290m² du bâtiment seront loués à la société d'exploitation FIMA INDUSTRIE.
- **Un montant total de plus de 2,44 millions d'€ sous forme de prêt à taux nul, au titre du dispositif « Impulsion Développement », pour soutenir les projets de développement de 15 entreprises normandes** dont : un prêt de 204 000 euros afin de permettre à l'entreprise KAPP GRAPHIC d'Evreux (27) de faire l'acquisition d'une presse d'impression et d'une table de découpe visant à diversifier son activité ; un prêt de 337 500 € pour accompagner la reprise de l'entreprise FIAV par la SAS CYGNALLE à Verson (14) ; un prêt de 160 000 € à la SCI BICOQUE qui a pour projet de réhabiliter une ancienne maison normande des années 70, dans la campagne d'Etretat, en hôtel ; un prêt de 20 000 euros à l'entreprise BIOTERRE de Couvains (50) pour répondre à un besoin de trésorerie lié à son développement.
- **700 000 € en prêt à taux zéro et 171 576 € en subvention au titre du dispositif « Impulsion Environnement »**, dont un prêt de 400 000 € et une subvention de 100 000 € à l'entreprise OLVEA de Saint-Léonard, spécialisée dans la production et la commercialisation d'huiles végétales et d'huiles de poisson, pour son projet d'installation d'une unité de distillation moléculaire.
- **Un montant total de 622 937 € sous forme de prêts à taux nul et 24 572 € sous forme de subventions, au titre du dispositif « Impulsion Proximité », pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 17 entreprises normandes**, dont : un prêt de 32 100 € à la société MACONNERIE FORGET BENJAMIN pour l'investissement dans un télescopique de construction à Domfront-En-Poiraise (61) ; un prêt de 50 000 € à la SAS AGH RENOVATION de Lisieux (14) pour répondre à un besoin en trésorerie lié à sa croissance.
- **Un montant total de près de 1,8 million d'€ sous forme de prêts à taux nul et 221 908 € sous forme de subventions d'investissement, au titre du dispositif « A.R.M.E », pour soutenir 40 entreprises normandes** en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de près de 644 emplois ;

- **5 millions € d'aides européennes au titre du Fonds pour une Transition Juste (FTJ)** pour soutenir le projet d'investissement de l'entreprise VERESCENCE, située sur la commune du Tréport, dans la Vallée de la Bresle et spécialisée dans le flaconnage en verre pour le marché de la parfumerie et de la cosmétique. Le projet consiste en l'hybridation de 2 fours verriers de l'usine de flaconnage, en électricité et biogaz, afin de réduire significativement les émissions de CO2 tout en optimisant la production. Il permettra la création de 120 nouveaux emplois sur les deux nouvelles lignes de production liés aux deux fours hybrides.
- **Un montant total de 781 500 € sous forme de subventions, au titre du dispositif « Start Coup de Pouce », pour soutenir la reprise ou la création de 176 entreprises de moins de 10 salariés en Normandie ;**
- **Une subvention de 12 000 € au bénéfice du club Normandie Pionnières** pour soutenir ses actions en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin en Normandie.
- **Un montant total d'aides de 246 166 € pour soutenir les activités de 6 structures de l'Economie Sociale et Solidaire**, dont 119 000 € pour accompagner les actions de l'Agence pour le Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires basée à Rouen (76) ; 20 000 € pour la phase de préfiguration du projet de ressourcerie culturelle autour de Caen porté par Le Plateau Circulaire.

En outre, **les élus régionaux ont approuvé le règlement de l'appel à projets porté par l'établissement public de coopération intercommunale Interco Normandie Sud Eure d'une part, et de celui porté par Communauté d'agglomération du Cotentin d'autre part.** Co-construits avec la Région, ces appels à projets permettront aux lauréats de bénéficier d'une subvention octroyée par les intercommunalités concernées.

Les projets soutenus par l'Interco Normandie Sud Eure devront être liés à l'émergence, la création et le développement d'activités en ESS et d'innovation sociale.

L'appel à projets 2025 « ESS en Cotentin » vise quant à lui à favoriser et soutenir le développement d'activités économiques créatrices d'emplois qui s'inscriront autour des thématiques suivantes : la maritimité, l'alimentation durable et les circuits-courts, la mobilité, l'économie sociale et circulaire, la transition écologique.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION :

- Normandie Accélérateur

Afin de répondre aux enjeux de mutations économiques des entreprises, la Région Normandie a souhaité déployer, avec Bpifrance et son agence de développement, l'AD Normandie, l'outil d'Accélérateur de Bpifrance sur son territoire afin d'accompagner des PME à fort potentiel de croissance sur son territoire. Dans ce cadre, les élus régionaux ont voté **une subvention d'un montant de 585 900 euros au bénéfice de BPI France pour le projet « Normandie Accélérateur »**. Ce projet vise à accompagner une promotion de 20 entreprises à fort potentiel de croissance favorisant la mise en réseau des dirigeants et articulé autour d'un volet de formation collectif suivi d'un diagnostic 360° de chaque entreprise et d'un programme de conseils personnalisés.

- Soutien à la Recherche

Les aides suivantes ont été attribuées :

- Un montant global de plus de 16 millions d'euros au titre du dispositif « Normandie Recherche – Plateformes et Infrastructures de recherche » pour soutenir 23 projets portés par des plateformes de recherche ;
- Un montant total de plus de 1 million d'€ pour financer, à hauteur de 50 %, 16 projets de thèse déposées par l'Université de Caen Normandie, l'Université de Rouen Normandie, l'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen (INSA), l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la mer (IFREMER), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et l'Université le Havre Normandie ;
- Un montant total de plus de 1,45 million d'euros pour co-financer 7 projets de recherche et d'innovation portés par des structures normandes (les Universités de Caen Normandie, Le Havre Normandie, Rouen Normandie et ACTALIA). Ces projets sont lauréats de l'appel à projets ICCER (Impact du Changement Climatique sur les Ecosystèmes Régionaux) lancé en partenariat avec la Région Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et l'ANR en vue d'étudier les conséquences du changement climatique. Ce sont au total 16 projets de recherche, pour un montant global de plus de 3,5M€ que les trois régions partenaires et l'ANR ont choisi de soutenir.

- Soutien à l'innovation

- 400 000 € pour soutenir le Centre François Baclesse dans le déploiement de sa stratégie pour devenir un pôle européen d'excellence en matière de protonthérapie et carbone thérapie ;
- Un montant total de 65 625 € pour soutenir les deux projets d'innovation suivants portés par l'Université de Caen Normandie :
 - Le projet SEWLAU qui a pour objectif de développer une alternative aux systèmes de login traditionnels en proposant une solution innovante de contrôle et de gestion des identités numériques ;
 - Le projet ORION Sportech qui a pour objectif de développer une solution numérique d'aide à la décision dédiée aux clubs sportifs professionnels et semi-professionnels leur permettant d'affiner leur préparation tactique et individualisée ;
- Un montant total de près de 1,75 million d'euros pour soutenir les actions d'innovation en collaboration entre les laboratoires de recherche et les entreprises en Normandie dans le cadre du dispositif « Normandie Innovation » :
 - Le projet ActivAlgues porté par le Laboratoire Dielen et Algaia. Celui-ci a pour objectif de valoriser des coproduits d'algues qui pourront être intégrés dans les nouveaux ingrédients créés dans le cadre du projet et notamment pour une utilisation dans des compléments alimentaires ;
 - Le projet KerifAI présenté par Eff'Innov Technologies et qui a pour objectif de réduire significativement le taux de rejet des tissus cornéens lors des examens de qualité cellulaire et d'augmenter le nombre de greffes de cornée réalisables chaque année en Europe ;
 - Le projet LEA porté par l'Université Le Havre Normandie (UNLHN) et qui a pour objectif de créer une intelligence artificielle générative destinée principalement aux collectivités et aux acteurs économiques publics. Cette IA sera initialement alimentée par des modèles de documents (contrats, délibérations, etc.) élaborés par les chercheurs juristes du Centre de recherche sur les mutations du droit et les mutations sociales (CERMUD).
- 149 660 € au titre du dispositif « Normandie Innovation » pour soutenir le projet NANOZEOXY porté par le CNRS et vise à amener sur le marché des nanoparticules de

zéolithes afin d'améliorer l'efficacité des traitements conventionnels dans la lutte contre les cancers résistants.

- Un montant total de plus de 1,13 million d'€, dans le cadre du dispositif « Normandie Innovation », pour soutenir les projets portés par Normandie Incubation pour accompagner les porteurs de projets souhaitant créer leur entreprise à partir de technologies innovantes et accompagner les start-ups hautes technologies dans leur phase de croissance.

- Soutien à l'Enseignement Supérieur

Les aides suivantes ont été attribuées :

- La somme totale de plus de 2,8 millions d'€ pour accompagner 11 projets déposés par les établissements d'enseignement supérieur pour développer des parcours de formation d'envergure internationale et renforcer l'ouverture à l'international des étudiants (création de formation, soutien à la mobilité, conférences internationales...);
- 10 millions d'€ à l'école d'ingénieurs Builders pour son projet d'extension de son campus normand ;
- Un montant total de plus de 1,18 millions d'€ au titre du dispositif « Normandie Sup' – Orientation, réussite et insertion », pour soutenir des actions portées par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche visant à favoriser l'orientation et l'insertion des étudiants mais aussi à améliorer leurs conditions de réussite ;
- La somme totale de plus de 4,3 millions d'€ pour accompagner la création de nouvelles formations dans 6 établissements ;

NUMERIQUE :

- Normandie Connectée

Dans le cadre de son programme « Normandie Connectée, la Région a décidé d'attribuer :

- le label « Normandie Connectée : Tiers-Lieu Normandie » à « L'inattendu » de Dieppe (76) et à « La Parenthèse Coworking » de Pont de l'Arche (27) ;
- un montant total de 8 377 € de subventions aux structures labellisées Lézarts et les mots (27) et la Ruche et le Silo (27) pour l'acquisition de matériel numérique ;
- 12 000 € à la Ressource' IT, tiers-lieu et EPN de Charleval (27) pour l'expérimentation d'une micro-folie itinérante ;
- Une subvention 195 196 € à la Commune de Trun (61) pour la réhabilitation d'un bâtiment existant en tiers-lieu ;
- une subvention de 13 737 € à la Commune de Cambes-en-Plaine pour la réhabilitation d'un bâtiment existant en Espace Public Numérique.

- Soutien au projet BlackBox IA

Les élus ont attribué une subvention d'un montant total de 18 500 euros au projet BlackBox IA, porté par W2 CONSULTING. Ce projet vise à expérimenter une interface d'IA générative pour accompagner les entrepreneurs dans la création de leur entreprise. L'outil simplifierait le jargon juridique et les démarches administratives, offrant un premier niveau de conseil sans remplacer les experts-comptables ou avocats. Il réduirait les tâches répétitives de ces professionnels et aiderait les néo-entrepreneurs à poser des questions qu'ils hésiteraient à adresser directement à un spécialiste.

FORMATION

- Dispositif « Une formation, un emploi »

Le dispositif « Une formation, un emploi » permet d'accompagner les employeurs normands qui ne trouvent pas de personnel qualifié sur le marché du travail en finançant une formation adaptée à leur besoin en contrepartie d'un engagement de leur part à recruter les demandeurs d'emploi à l'issue de la formation pour une durée minimum de 6 mois. Les élus régionaux ont ainsi attribué **35 454 euros à 3 organismes de formations.**

En outre, dans le cadre de sa politique en faveur de la formation et de l'orientation, la Région accorde un montant total de **35 920 € de subventions pour accompagner 27 Normands** engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

- La Région soutient les écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Les élus régionaux attribuent plus de 21,36 millions d'€ de subventions de fonctionnement correspondant au reliquat 2024 aux écoles et instituts de formations sanitaires et sociales et 42,12 millions d'€ au titre d'acomptes sur le 1er semestre 2026.

- Programme FSE+

La Région a lancé en octobre 2024 un appel à projets doté d'une enveloppe financière de 4 millions d'€ pour soutenir des actions de raccrochage au sein des écoles de production de Normandie. Les projets retenus ont pour objectif de mettre en œuvre des actions pédagogiques de remédiation pour la formation qualifiante de niveau 3 (Certificat d'Aptitude Professionnelle) intégrant l'accompagnement à la persévérance des apprenants pour leur maintien dans leurs parcours de formation. A ce titre, 4 projets vont bénéficier du soutien de la Région, dont :

- un co-financement FSE+ d'un montant de 295 261 € à l'Institut Lemonnier- Centre de Formation et Insertion-Ecole de Production 100% Bois de Caen pour son projet « Suivre un parcours de formation en CAP charpentier bois à l'école de production 100% Bois » ;
- Un co-financement FSE+ de 360 000 € à l'école de production Education et Formation d'Evreux pour son projet « raccrochage scolaire : préparer un CAP en école de production L'Usin'Eure » ;
- Un co-financement FSE+ de 720 000 € à l'école de production Education et Formation de Rouen pour son projet «raccrochage scolaire : préparer un CAP en école de production le P'tit Plat»

Un appel à projets a également été lancé en décembre 2024, doté d'une enveloppe financière de 4 M€, pour soutenir des Opérations thématiques et/ou locales pour la découverte des métiers, de filières et des formations. Le projet de Nexem, qui a pour objectif de revaloriser les métiers du social et du médico-social, a été retenu.

Enfin, à la suite d'un appel à projets lancé en mai 2024 et doté d'une enveloppe financière de 2,25 M€ pour soutenir « des actions de raccrochage, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes normands », le projet « Cap Orientation » porté par la Mission locale de Caen La Mer Calvados Centre a été retenu.

En outre, la Région Normandie lance de nouveaux appels à projets :

- « Transitions et transformation de l'appareil de formation normand », qui soutiendra des actions d'ingénierie pédagogique visant la transformation de l'appareil de formation normand dans le contexte de transitions sociétales, écologiques, numériques, démographiques. Une enveloppe FSE+ de 1 million d'€ sera allouée à cet appel à projets qui se clôturera le 30 septembre 2026 ;

- « Orientation et découverte des métiers : opérations à rayonnement régional », qui soutiendra des opérations visant la mise en œuvre d'événements et manifestations d'orientation à rayonnement régional et d'outils d'orientation à rayonnement régional. Une enveloppe FSE+ de 7 millions d'€ sera allouée à cet appel à projets qui se clôturera le 31 décembre 2027 ;
- « Actions d'orientation, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes suivis par les Missions Locales Normandes », qui soutiendra notamment des actions favorisant la montée en compétences et d'amélioration de l'outillage des Missions Locales normandes concernant l'orientation et la découverte des métiers. Une enveloppe de 1,8 million d'euros est allouée à cet appel à projets qui se clôturera le 31 mars 2026.

JEUNESSE ET SPORT :

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et du sport, la Région a accordé les subventions suivantes :

- Un montant total de 563 270 € pour financer les projets de mobilité internationale de plus de 749 jeunes normands au titre du dispositif « Pass Monde » ;
- un montant total de plus de 8,9 millions d'euros pour le financement d'équipements sportifs dont la rénovation énergétique de la piscine de Mortagne au Perche (61), la construction d'une piste d'athlétisme au parc omnisports de Douvres la Délivrande (14) ou encore la rénovation thermique/restructuration du complexe sportif Calmat Montier à Saint-Pierre-Lès-Elbeuf (76) ;
- la somme totale de 127 500 € pour soutenir l'organisation de 14 événements sportifs en Normandie dont le 20^{ème} marathon Seine-Eure, l'Open Féminin 50, ou encore le Cabourg Para Triathlon Normandie Event.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique de soutien en faveur de l'aménagement du territoire, la Région accorde les aides suivantes :

- Plus de **6,39 millions d'€ au titre du FRADT**, dont 968 573 € à la Commune de Cherbourg en Cotentin pour la rénovation du plateau piétonnier de Cherbourg-en-Cotentin ;
- **154 775 millions d'€ à 11 bénéficiaires** au titre du dispositif d'aide à la **rénovation de logements locatifs vacants** de particuliers, sociétés ou sur les EPCI concernés par l'expérimentation pour la lutte contre le logement vacant en Normandie.

- « Revitalisation des centres : Aide aux Commerces des Territoires - ACTe

Le dispositif d'aide « Revitalisation des centres : Aide aux Commerces des Territoires - ACTe » vise à soutenir des programmes locaux d'intervention engagés par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou par des pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR). L'objectif est d'aider les entreprises ou des communes à réaliser des investissements de modernisation de leurs commerces et prévoyant une intervention régionale différenciée en fonction du potentiel fiscal de l'intercommunalité.

A ce titre, la Région accorde une enveloppe globale de **726 426 € à 3 PETR** dont 397 602 € au PETR PAYS D'ARGENTAN, D'AUGE ET D'OUCHE (P2AO) pour l'Opération Collective de Modernisation

du commerce et de l'artisanat 2024-2026 sur le territoire de la communauté de communes Terres d'Argentan Interco.

- « **Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires** »

Le dispositif « Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires » vise à accompagner les villes et agglomérations dans leurs projets de revalorisation des quartiers ciblés par la géographie prioritaire de la politique de la ville, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants et s'inscrivant en partie dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU.

A ce titre, les élus régionaux attribuent une enveloppe globale de **617 729 € pour accompagner 4 projets**.

- « **Soutien à l'innovation dans les quartiers prioritaires** »

Le dispositif « Soutien à l'innovation dans les quartiers prioritaires », permet un soutien spécifique aux acteurs de la politique de la ville pour des opérations innovantes et structurantes, non éligibles aux dispositifs de droit commun mais en lien avec les compétences de la Région ; le dispositif prévoyant spécifiquement le soutien aux projets de sensibilisation à l'entrepreneuriat en amont de l'émergence du projet d'entreprise ainsi qu'à l'ingénierie pour la mise en place de projets contribuant à l'accès à un parcours d'insertion professionnelle.

Dans ce cadre, la Région attribue **72 168 € à 4 porteurs de projets**, dont 30 000 € à l'Association BGE NORMANDIE de Rouen pour son projet " Bus de l'entrepreneuriat pour tous " sur le territoire normand, qui a pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires. Il offre un accompagnement personnalisé aux futurs et aux jeunes entrepreneurs, en leur fournissant les outils et les connaissances nécessaires pour lancer et développer leur activité. La subvention régionale va financer le fonctionnement de 2 bus qui pourront se rendre sur l'ensemble des QPV normands (hors MRN).

SANTE

Au titre de sa politique en faveur de l'accès aux soins pour tous sur le territoire normand, la Région alloue les subventions suivantes :

- **226 700 €** au titre de l'Appel à Projet « Améliorer l'accès aux soins en Normandie » et du programme FEDER FSE+ **à la commune de Canisy (50)** pour la **création d'une maison de santé sur 3 niveaux** pouvant accueillir médecins, kiné, infirmiers et autres professionnels de santé nécessaire au bassin de vie rural à Canisy, commune de l'agglomération de Saint Lô ;
- Une enveloppe globale de **80 000 € pour soutenir 4 projets dans le cadre de son dispositif « Promotion et prévention de la santé »**, dont 20 000 € à la Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Normandie pour la mise en oeuvre du projet « Egalité femmes hommes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles en Normandie » ;
- **5 000 € à l'association Sur les Pas de SO** qui organise des marches solidaires associées à des conférences pour soutenir une cause de santé publique, et qui fêtera ses 10 ans d'existence en 2025 avec 12 jours de rando-conférences en « Prévention santé, territoires et environnement » du vendredi 15 au mardi 26 août 2025 ;

- **178 309 € pour accompagner 5 projets dans le cadre du dispositif régional « Soutien aux initiatives territoriales pour améliorer l'offre de soins en Normandie »**, dont 45 532 € à la SISA LA PASSERELLE pour l'acquisition d'équipements et dispositifs spécifiques dans le cadre de la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle Pédiatrique à Hérouville Saint Clair.

TRANSPORTS

- Soutien à Ports de Normandie

La Région Normandie accorde **un soutien total de plus de 12 millions d'€ à Ports de Normandie**, décliné de la manière suivante :

- 690 000 € au titre de la participation statutaire de fonctionnement,
- 696 035 € au titre de l'équivalent du remboursement des intérêts d'emprunt EMR,
- Plus de 3,44 millions d'€ au titre du solde des contributions statutaires 2024,
- Plus de 3,18 millions d'€ au titre de l'acompte des contributions statutaires 2025,
- 2 millions d'€ au titre de la subvention d'investissement à la Régie de Dieppe,
- Plus de 2,03 millions d'€ au titre de l'équivalent du remboursement du capital EMR.

En outre, la Région attribue à **SNCF Voyageurs** les aides suivantes :

- la somme complémentaire de **plus de 15 millions d'€** au titre du financement de l'acquisition des 27 rames OMNEO 2, toutes réceptionnées à ce jour ;
- la somme de plus de **1,59 million d'€** pour financer les travaux de réalisation d'une voie disponibilisante à l'atelier de maintenance de Sotteville les Rouen.

AGRICULTURE

- Plan Reconquête Elevage

Les objectifs du dispositif plan reconquête – Capitalisation dans les cheptels allaitants sont de stopper la décapitalisation du cheptel bovin allaitant normand, relancer la capitalisation dans des produits de qualité produits sur notre territoire, et d'accompagner les éleveurs souhaitant recapitaliser dans des vaches allaitantes ou génisses amouillantes avec une aide à l'animal de 200 € par femelle supplémentaire.

A ce titre, les élus régionaux accordent une enveloppe globale de **14 000 € à 2 éleveurs**.

- Partenariats agricoles

Les élus régionaux ont validé la sélection de dossiers dans le cadre du dispositif Partenariats agricoles :

- 2 dossiers déposés sur le dispositif Partenariats agricoles – Innovation et Valorisation, pour un montant d'aides de 224 602 € ;
- 2 dossiers déposés sur le dispositif Partenariats agricoles – Innovation et Valorisation, pour un montant d'aides de 224 602 €.

- La Région soutient les manifestations agricoles d'envergure

La Région Normandie accorde les subventions suivantes :

- **12 000 €** à l'Agence AH pour le financement de la valorisation des produits Normands et pour l'action « **Finale Nationale Concours Jeunes Talents Chefs de Demain 2025** », qui se déroulera le 24 novembre 2025,

- **208 048 €** à la Chambre d'Agriculture de Normandie pour le financement du Salon International de l'Agriculture 2025,
- **30 000 €** à l'Association Terres de Jim pour le financement du projet Terres de Jim 2025, qui se déroulera du 12 au 14 septembre 2025.

- 66 338 € pour structurer une filière PPAM en Normandie

La Région a pour ambition d'accompagner le financement du projet « Vers la structuration d'une filière PPAM en Normandie ». La filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales englobe la culture et la cueillette régulière de plus de 300 espèces et la commercialisation de plus de 1 000 produits dans les secteurs pharmaceutique, agro-alimentaire, cosmétique et parfumerie.

A ce titre, les élus régionaux accordent pour le projet « Vers la structuration d'une filière PPAM en Normandie » :

- **50 570 €** à l'Association de Producteurs de Plantes Aromatiques et Médicinales de Normandie (APPAMN) ;
- **15 768 €** au Réseau Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et Milieu rural normands (Réseau des CIVAM Normands).

FILIERE EQUINE

Afin d'accompagner la filière équine, les élus régionaux ont alloué :

- **296 292 €** pour aider les projets d'investissements de **14 entreprises de la filière équine** au titre du dispositif « Soutien aux investissements des Entreprises équines de Demain » dont 46 592 € au haras du Loup de Canteleu pour la création d'une écurie pour l'organisation de compétitions ;
- **5 000 €** au Syndicat national des éleveurs et utilisateurs de chevaux cob normand, pour l'organisation du **National de la race cob normand** qui se déroulera à Saint-Lô (50) du 30 juillet au 2 août 2025 ;
- **5 000 €** à l'Association Normande du Cheval de Course d'Obstacle (ANCCO), pour l'organisation du **National de l'Obstacle** qui se déroulera au Haras du Pin (61) du 15 au 16 juillet 2025 ;
- **130 000 €** pour accompagner la co-organisation de la **4ème édition du Salon Normandy Horse Meet Up** par le Conseil des Chevaux de Normandie et le Pôle de compétitivité Hippolia, qui aura lieu les 25 et 26 septembre 2025 au Pôle International du Cheval Longines Deauville (14) ;
- **20 000 €** à l'association LA Sport pour l'organisation du **Pin au Haras jumping international 2025**,
- **42 000 €** au Pôle International du Cheval Longines Deauville pour l'organisation du **Dress'In Deauville 2025- 2026-2027**.

FILIERE BOIS

- La Région Normandie soutient les investissements des entreprises de la filière bois

Les élus régionaux ont accordé les aides suivantes :

- **Une enveloppe globale de 137 043 € au titre du dispositif Normandie Forêt Investissements** à 6 bénéficiaires pour réaliser des investissements, notamment 32 500 € au Groupement Forestier du Bois Joly à Saint Pierre de Varengueville (76) pour permettre le reboisement de 6 ha de forêt, dont l'équivalent de 3,5 ha en Pin Laricio / Cèdre, et 2,5 ha en mélange feuillus (Chênes Rouges, Cormiers, Chataîgniers, Alisiers) ;

- **111 000 € à la SAS Etablissements Roiesnel de SAINT-GEORGES-DEROUELLEY (50)** au titre du dispositif Normandie entreprises industries – Volet Industries **Valorisation du Bois** pour l'acquisition d'une ligne de clouage pour palettes, rendant possible la diversification de produits avec un temps de réglage nettement réduit pour le passage d'un modèle de palette à un autre ;
- **13 997 € à l'Entreprise Individuelle Hubert Couppey à Hermival les Vaux (14)** au titre du dispositif Normandie entreprises industries – Volet prestations de service : entreprises de travaux agricoles (ETA), entreprises de travaux forestiers (ETF), entreprises de travaux sylvicoles (ETS), pour l'acquisition d'un broyeur à plaquettes qui va permettre de revaloriser le bois issu des chantiers d'égavage et d'abattage d'arbres pour en faire du bois de chauffage ou des copeaux.

FILIERE PECHE ET AQUACULTURE

- Modification du dispositif « Chèque conseils Pêche et Aquaculture »

Les élus régionaux ont adopté la modification du dispositif « **Chèque conseils Pêche et Aquaculture** », afin qu'il s'adresse aussi à la filière transformation commercialisation des produits de la mer (mareyage). Pour mémoire, ce dispositif a pour objectif d'inciter les professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture et du mareyage, sur le territoire normand, à solliciter une prestation de conseil stratégique pour accompagner :

- La phase de pré-installation,
- La phase post-installation,
- Le développement de l'entreprise, La diversification de l'entreprise,
- Le conseil en santé et sécurité,
- Le transfert de compétences et de connaissances.

En outre, la Région accorde **plus de 1,18 million d'€ au titre du dispositif « Promouvoir des activités aquacoles durables à long terme sur le plan environnemental, en renforçant la compétitivité de la production aquacole »** à 6 entreprises de la filière aquacole pour la réalisation de leurs investissements, dont 795 188 € à PIERRU PISCICULTURES SAS situées à Saint Hellier (76) pour le développement de la capacité des sites normands de production de Pierru Piscicultures.

CULTURE

- Art contemporain : 50 000 € à RN13BIS ART CONTEMPORAIN EN NORMANDIE

Les pouvoirs publics du territoire normand et l'association « RN13BIS – art contemporain en Normandie », en tant que représentant régional des professions des arts visuels, ont souhaité s'engager en faveur de la construction d'une dynamique de filière et de coopération pour les arts visuels en Normandie et pour la mise en œuvre deux dispositifs d'aides au développement de la pratique artistique et à l'inscription dans les réseaux professionnels (Splash / Bigger Splash).

- Enseignement supérieur : attribution de subvention Lanimea

En matière d'enseignement supérieur et de recherche, la Région Normandie soutient les écoles supérieures d'enseignement artistique de son territoire et dans ce cadre la collectivité apporte son aide en vue de l'acquisition d'un titre au Répertoire National des Certifications Professionnelle (RNCP) sur le champ de l'image animée. L'association « Lanimea - Tisseur d'image » continue son développement d'école positionnée sur l'image et l'image animée. A ce

titre, l'école a besoin d'un diplôme post bac reconnu et inscrit au Répertoire National de la certification Professionnelle (RNCP). 30 000 € ont été votés à cet effet.

- La Factorie - Maison de Poésie de Normandie

La Région mène une politique de soutien en faveur des acteurs de la filière « Livre » en Région et soutient la professionnalisation des auteurs et autrices en Normandie. 40 000 € ont été attribués à la Maison de Poésie de Normandie pour l'ensemble de ses activités. Une convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027 entre l'Etat (DRAC Normandie), la Région Normandie, le Département de l'Eure, la Ville de Val de Reuil et l'association la Factorie - Maison de Poésie de Normandie a été signée à cet effet.

- Convention pluriannuelle d'objectifs - Les Franciscaines

100 000 € ont été votés pour soutenir la programmation culturelle 2025 des Franciscaines. Les Franciscaines à Deauville propose au public une programmation expositions, rencontres, conférences, ateliers et spectacles tout au long de l'année. Une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 entre la Région Normandie et l'EPIC « Les Franciscaines » a été également signée.

- Réseau cinéma : 162 375 € au total pour la création et diffusion cinéma et audiovisuel dont :

- 102 375 € à la ligue de l'enseignement de Normandie
- 29 000 € à Normandie Image
- 31 000 € au Moulin d'Ande.

- Programmation régionale Culture-Justice 2025

60 100 € ont été alloués pour le programme annuel d'action culturelle 2025, co construit entre les établissements et services du secteur public et associatif habilités, et les acteurs culturels du territoire. 69 projets dont 14 sont co-financés par la Région, pour les publics jeunes et adultes, hommes et femmes, sous-main de justice, en milieu fermé comme en milieu ouvert dont 16 000 € pour le projet régional d'éducation aux médias qui se déroule dans 9 établissements pénitentiaires de Normandie.

- Culture pour le plus grand nombre

- Le Tetris, structure porteuse du Ouest Park festival, souhaite mettre en place un dispositif visant à favoriser l'accessibilité au festival pour les personnes sourdes et malentendantes. Dans une démarche de co-construction avec les personnes concernées dont l'association des sourds du Havre et le lycée Marcel Sembat à Sotteville les Rouen, la SMAC propose la création de deux concerts chansonnés avec la présence d'interprètes. 6000 € ont été accordés à cet effet.
- 22 980 € pour le Centre photographique Rouen Normandie afin d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite par la réduction des différences de niveaux et l'aménagement de pentes et rampes.

- Fonds d'aide à la création et à la production cinéma, audiovisuel et multimédia en Normandie

Au total 494 000 € ont été votés pour soutenir la création, la recherche et la circulation des œuvres dont 240 000 € pour le développement structurel de 12 sociétés de production de la région.

- 126 500 € pour les festivals, salons arts plastiques, cinéma et audiovisuel et vie littéraire

- 50 000 € pour le Festival Off-Courts 2025 de Trouville
- 20 000 € pour la 26ème édition du festival de Cinéma à Gonfreville l'Orcher
- 10 000 € pour le salon du livre d'Alençon

- 14 000 € pour le 29ème festival de BD Normandie Bulle de Darnétal 2025.

- 57 000 € votés pour les structures de création et de diffusion de spectacle vivant dont :

- 15 000 € à ECORPSABULLE pour la création en 2025 du spectacle "On dirait"
- 12 000 € à PJPP Association du HAVRE pour la création du spectacle "Chanter" en 2025
- 25 000 € à l'OPERA ORCHESTRE NORMANDIE ROUEN pour la cérémonie des Victoires de la musique le 5 mars dernier à Rouen.

- 49 800 € pour spectacle vivant - Aménagements et équipements scéniques dont :

- 30 000 € à l'association caennaise BAZARNAOM pour l'acquisition de matériel technique et lumière
- 19 800 € à la ville de Pont Audemer pour l'acquisition de matériel lumière au Théâtre de l'Eclat, Scène Conventionnée d'Intérêt National.

- Fonds de sauvegarde du patrimoine culturel normand non protégé

600 000 € ont été accordés à la délégation normande de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023/2025 pour la sauvegarde du patrimoine culturel normand non protégé en 2025. Ce fonds finance des projets de restauration du patrimoine non protégé rural et vernaculaire dans les communes de moins de 20 000 habitants. La délégation normande de la Fondation du Patrimoine est partenaire de la Région Normandie pour sauvegarder le patrimoine bâti non protégé.

- Patrimoine culturel

Le dispositif « Aide au diagnostic, à la restauration et à la valorisation des édifices protégés au titre des monuments historiques pour un projet d'attractivité culturelle régional » vise à apporter une aide permettant la restauration du patrimoine culturel protégé. Les subventions suivantes ont été allouées :

- 38 543 € pour des travaux d'urgence de la Basilique Notre-Dame de Bonsecours
- 45 300 € pour la mise en sécurisation de l'église de Céton
- 138 453 € pour la restauration des intérieurs de l'église, pôle culturel de la ville de Port-Bail-sur-Mer
- 93 500 € pour la restauration du clos-couvert de l'église Saint-Sauveur de Sahurs
- 122 000 € pour la restauration du Manoir du Catel
- 43 885 € pour la restauration du château de Courcy.

- Contrat de territoire Caen la Mer - Réhabilitation de l'Institut botanique au sein du Jardin des Plantes de Caen

La Ville de Caen souhaite réhabiliter l'Institut Botanique qui se situe au sein du Jardin des Plantes afin d'installer une antenne régionale du Conservatoire Botanique National Normand. 375 000 € ont été accordés à la ville de Caen à cet effet.

149 286 € ont été accordés pour le **Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM)** et le **Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR)** 2024.

- Soutien aux structures régionales patrimoniales

5 000 € ont été alloués à l'association Les amis du château de Vascoeuil et de Michelet, label maison des Illustres du Ministère de la Culture et lieu d'exposition d'arts plastiques.

TOURISME

- Tourisme d'affaires : Château d'Avesnes-en-Bray 76

Le Château d'Avesnes souhaite créer une offre de tourisme d'affaires en aménageant une salle de 200m2 pour recevoir des événements professionnels (séminaire, formation ...). 50 000 € ont été votés à cet effet.

- Club croisières de Cherbourg : programme d'actions en faveur de l'amélioration de l'accueil des croisiéristes

24 000 € ont été accordés à l'Office de Tourisme du Cotentin pour l'accueil des croisiéristes à Cherbourg. Le projet consiste notamment à optimiser tous les points de contact clés du parcours client :

- le terminal croisière : optimisation du parcours passager, valorisation de la gare maritime transatlantique, organisation d'expositions présentant les richesses du Cotentin, réaménagement du parking ;
- l'acheminement des passagers avec notamment en transports en commun : valorisation des sites accessibles en bus, Cruise Greeters pour l'accueil et orientation vers l'offre de transports en commun,
- le centre-ville : consolidation du label qualité « Cruise Friendly », organisation d'événements festifs ...

- Destination d'excellence : Événements Normandie médiévale :

- 20 000 € pour les Médiévales de Bayeux du 27 au 29 juin 2025
- 20 000 € pour les Médiévales de Falaise les 9 et 10 août 2025
- 20 000 € pour le Festival Cidre et Dragon les 20 et 21 septembre 2025 à Merville-Franceville-Plage.

- Tourisme : Accompagnement des réseaux

30 000 € ont été attribués au comité de coordination des associations de personnes en situation de handicap de Normandie, comité qui assure une mission de conseil et d'accompagnement des professionnels du tourisme et des loisirs pour la mise en accessibilité handicap des sites normands.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Biodiversité :

24 252 € ont été attribués notamment pour le plan régional d'actions en faveur des mares et en faveur des coteaux et pelouses calcaires.

- Plan Normandie Bâtiments Durables

Un total de 1 432 198 € a été voté pour la rénovation de haute performance énergétique de logements sociaux dont

- 718 632 € (FEDER) pour la rénovation énergétique BBC de 112 logements sociaux collectifs à Flers, allée des pierres précieuses ;
- 341 258 € (FEDER) pour la rénovation énergétique BBC de 48 logements sociaux collectifs aux Andelys le prieuré.

Chèques éco-énergie Normandie : 592 400 euros au total ont été alloués à 172 bénéficiaires au titre de la **rénovation énergétique de l'habitat individuel**.

32 000 € ont été alloués pour la rénovation Énergétique BBC d'une copropriété à Bihorel.

- Natura 2000 : les attributions Région et FEDER 2021-2027 suivantes ont été accordées :

- 78 681 € (FEDER) et 19 670 € (Région) pour la gestion des milieux ouverts structurant de l'Espace Naturel Sensible des Ponts d'Ouve : travaux d'entretien ou de restauration sur le plan d'eau principal et ses abords, des prairies humides, du fleuve la Douve ...

- 13 950 € à la commune de Muneville le Bingard pour l'entretien de la lande humide.

- Natura 2000 : 232 037 € (FEDER) dont 46 407 € (Région) pour l'animation 2025 de sites Natura 2000 dont :

149 373 € (dont 29 874 € Région) au syndicat mixte du parc naturel régional Normandie Maine pour la Vallée du Sarthon et affluents, Ecouves, site des Landes du Tertre Bizet, Fosse Arthour, le Bassin de l'Andainette, les anciennes mines de Barenton et de Bion et la Haute Vallée de la Sarthe.

- Énergies renouvelables : attribution d'aides en faveur du bois énergie. 261 795 € au total ont été votés dont :

- 32 000 € pour l'acquisition d'un bol désileur, matériel agricole innovant, dédié à la livraison de copeaux de bois bocager, par la Société Coopérative Bois Bocage Energie située à Chanu,
- 50 000 € pour la création d'une chaufferie bois à Boscherville par la Commune de Saint-Martin-de-Boscherville,
- 64 608 € pour la création d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur dans la commune des Monts d'Andaine, par le Syndicat Mixte Territoire d'Energie Orne,
- 70 187 € pour l'installation d'une chaudière automatique au bois déchiqueté à Bellavilliers, par le GAEC Petite Terre.

Contacts presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr